



REGLES LOCALES

Hors limites

Ils sont délimités par des piquets blancs ou des clôtures.

n.b. En jouant le trou n° 9 ou le trou n°18, une balle qui traverse la route publique définie comme hors limites et qui s'arrête au-delà de cette route est hors limites, même si elle se trouve sur une autre partie du terrain.

Obstacles d'eau

Ils sont délimités par des piquets et/ou lignes jaunes.

Dropping Zones aux trous No 5,8,9 et 15 : Si une balle repose dans l'obstacle d'eau devant le green du 5, du 8, du 9 ou du 15, et que la Règle 26-1 doit être appliquée, il existe l'option supplémentaire d'utiliser la dropping zone.

Obstacles d'eau latéraux

Ils sont délimités par des piquets et/ou lignes rouges. En jouant le trou no 7, l'obstacle d'eau devant le green du trou no 8 est à considérer comme un obstacle latéral.

Terrain en réparation (la règle 25-1 s'applique)

Les zones sont délimitées par des piquets bleus et/ou lignes blanches.

Sont aussi inclus :

- tous les drains recouverts ou non de gravier
- les endroits fraîchement semés et marqués d'un piquet bleu
- les endroits fraîchement engazonnés
- les empreintes profondes de pneu de tracteur
- les fentes de suintement de drainage.

Dans ces deux situations, le dégagement est possible uniquement si la position de la balle est affectée, *le dégagement d'une gêne concernant le stance n'est pas permis*

Un seul piquet bleu et blanc indique une zone de Terrain en Réparation où *le jeu est interdit et de laquelle le joueur doit se dégager selon la Règle 25-1.*

Obstructions inamovibles (la règle 24-2 s'applique)

- tous les chemins avec surfaces artificielles, ainsi que les fossés les bordant
- les arbres munis de tuteur ou marqués d'un ruban bleu
- les têtes d'arroseurs fixes
- les boîtes de contrôle électrique

Obstructions amovibles (la règle 24-1 s'applique)

- les pierres dans les bunkers



Balle enfoncée

Sur le parcours, une balle enfoncée dans son propre pitch dans un sol autre que du sable, peut être relevée, nettoyée et droppée sans pénalité, aussi près du point où elle repose mais pas plus près du trou.

Instruments de mesure de distances

L'utilisation des instruments de mesure (laser, GPS, smartphone) est autorisée. Si l'instrument est utilisé pour obtenir d'autres paramètres (p.ex. le dénivelé, la vitesse du vent, la température etc.), le joueur est pénalisé 2 coups. Pour une violation ultérieure, la pénalité est la disqualification.

Distances

- piquets 135m et distances sur les têtes d'arroseurs = entrée de green
- distances sur les départs = milieu de green